

LE TEMPS

opinions Mercredi 21 novembre 2012

Le meilleur parc de l'innovation est dans nos régions

Par Christine Bulliard–Marbach

Il n'est pas acquis que le futur parc suisse de l'innovation se crée dès le début sur plusieurs sites. Il faut à tout prix éviter un démarrage sur des bases déséquilibrées. L'avis de la conseillère nationale PDC fribourgeoise Christine Bulliard–Marbach

La Commission européenne a publié récemment [son classement des régions innovantes d'Europe](#). Sur 200 régions étudiées, 41 sont qualifiées de leaders européens de l'innovation. Et six de ces régions leaders sont suisses: l'Arc lémanique, le Mittelland, la région de Bâle, le centre du pays, la région de Zurich et le Tessin. En comparaison européenne, la Suisse présente la plus belle homogénéité. La capacité d'innovation de nos régions est remarquable, de Genève à Romanshorn. Je tire de cette étude deux enseignements, dans la perspective de la révision de la loi sur l'encouragement de la recherche et de l'innovation (LERI), qui sera débattue la semaine prochaine au Conseil national et qui prévoit la création d'un parc suisse de l'innovation.

Premier enseignement: les Chambres fédérales ont vu juste en acceptant ma proposition de prévoir explicitement ce parc sur plusieurs sites et non pas sur un ou plusieurs sites, comme prévu par le Conseil fédéral. Nous devons nous reposer sur toutes les forces de nos régions si nous voulons faire rayonner le parc suisse d'innovation à l'échelle européenne. Miser sur le seul atout de Zurich et se passer des forces créatives de l'Arc lémanique ou de Bâle, pour ne prendre que ses exemples, reviendrait à nier la réalité, la diversité et l'excellence de notre paysage suisse de l'innovation. Heureusement pour la Suisse, ce parc pourra se faire sur plusieurs sites. C'est acquis.

Ce qui n'est pas acquis en revanche, c'est que le parc se crée sur plusieurs sites dès le début et en tenant compte de l'équilibre des régions. Le Conseil des Etats s'oppose en effet à cette deuxième proposition, que j'ai faite en début d'année 2012. Une courte majorité de sénateurs est de l'avis qu'il faut éviter de vouloir servir toutes les régions. Ils craignent une logique distributive, qui conduirait selon eux à manquer l'objectif de faire rayonner le parc au niveau international. La version du Conseil des Etats se montre donc très vague: elle n'impose pas que le parc se crée sur plusieurs sites dès le début, elle parle d'une implication des hautes écoles et elle évoque un hypothétique réseau à créer. Et surtout: elle met les régions sous le tapis.

J'en viens au deuxième enseignement que je tire de l'étude de la Commission européenne. La capacité d'innovation de la Suisse est excellente non pas parce qu'un ou deux centres sont au sommet, mais parce que chacune des grandes régions est au plus haut niveau, dans son domaine d'excellence et dans son environnement social et culturel propre. Il convient aujourd'hui de le reconnaître et de l'inscrire dans la loi. Vouloir créer un parc suisse sans impliquer explicitement et dès le début les meilleures régions innovantes, c'est faire de la politique de l'innovation hors sol.

